



Modification 001 - Cette modification est préparée pour répondre aux questions et apporter une correction dans les critères techniques obligatoires.

A. QUESTIONS / RÉPONSES

1. Est-ce que le coaching pourrait se faire à distance (Facetime, Skype, ou téléphone)?
Non, le coaching doit se faire en personne, vu le nombre d'heures qui y seront consacrées et l'objectif d'approfondir les compétences/répondre aux questions précises de chaque participant.
2. PIÈCE JOINTE 2 – FORMULAIRE DE PROPOSITION FINANCIÈRE
Dispenser la formation de groupe. Minimum 50 heures. Est-ce que cela signifie que le cours doit avoir une durée minimum de 6-7 jours (à 7.5 heures par jours)? Oui, le cours devrait être conçu pour se dérouler sur plusieurs jours. Nous demandons un minimum de 50 heures de formation pour veiller à ce que le contenu soit suffisamment approfondi.
3. Est-ce que le cours pour « Advanced Leadership » peut se donner en plusieurs modules d'un ou deux jours ? Oui, le cours se donnerait idéalement sur plusieurs semaines/mois, en modules de quelques jours, afin que les participants puissent assimiler l'information et commencer graduellement à la mettre en pratique au quotidien.
4. À la page 25, il est mentionné que : ... Les participants auront déjà réalisé une évaluation de leurs compétences de leadership, à l'interne. Les rapports d'évaluation des compétences de leadership ... est-ce possible de connaître le nom et avoir plus d'information en lien avec cette évaluation. L'outil utilisé sera le Leadership Quotient Assessment de Franklin Covey (évaluation à 360 – sondage où l'on demande à nos collègues d'évaluer nos compétences de leadership).
5. En ce qui concerne le critère obligatoire O1, quelle est votre définition d'année d'expertise » ? 50 jours/an, 100 jours/an, 200 jours/an ou emploi à temps plein? Nous aimerions qu'il soit changé à 3 ans au cours des 5 dernières années ou 5 ans au cours des 10 dernières années. Nous acceptons trois (3) ans d'expérience (aucune obligation d'être à temps plein) au cours des cinq (5) dernières années.
6. Le critère coté C3 prévoit la possibilité de proposer plusieurs ressources. Cependant, il semble y avoir un seul critère de talents liés à l'expérience obligatoires O1 pour les deux programmes. Nous ne voyons pas pourquoi on aurait besoin de 5 ans de compétences de développement du leadership (au cours des 5 dernières années) pour enseigner un cours de communication et ce, dans le contexte que 2 ressources pourraient être proposées. Pouvez-vous diviser l'exigence (créer un critère obligatoire distinct) pour le programme de communication? À la suite d'une autre question reçue, nous avons modifié les critères pour accepter trois ans d'expérience en perfectionnement des compétences en leadership (aucune obligation d'être à temps plein), acquise au cours des cinq dernières années. Les exigences pour le volet communications seront les mêmes (c.-à-d. trois ans d'expérience en perfectionnement des compétences en communications [aucune obligation d'être à temps plein], acquise au cours des cinq dernières années).



7. PIÈCE JOINTE 2- FORMULAIRE DE PROPOSITION FINANCIÈRE

Vous demandez d'estimer la réalisation de tests psychométriques des 20 candidats. Toutefois à la page 25, section CONTEXTE au 3^{ème} paragraphe, il est dit que les participants auront déjà réalisé une évaluation de leurs compétences de leadership à l'interne, que les rapports nous seront fournis à des fins d'analyse et de création des plans de perfectionnement individuels de chaque participant. Doit-on tout de même prévoir le temps pour la réalisation des tests ? **Oui. Ce sont deux choses différentes. Les participants auront fait leur évaluation des compétences en leadership, mais l'analyse psychométrique des participants sera effectuée par le fournisseur. Les firmes devraient clairement indiquer quel genre de test ils vont offrir aux candidats.**

8. Notre proposition sera-t-elle étudiée si le processus pour obtenir des attestations de sécurité pour les employés assignés au projet est toujours en cours au moment de la clôture des soumissions le 24 octobre ? **Non, malheureusement tel qu'écrit à la page 18 de 42, les employés doivent posséder à la date de clôture des soumissions, une attestation de sécurité.**

9. Doit-on fournir une copie papier de notre Attestation de Sécurité d'organisme délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC)? **Non ce n'est pas obligatoire avec la soumission, mais c'est une façon rapide de valider que vous avez une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur.**

10. Pour la section 5.2.2, doit-on demander une évaluation de conformité dans le cadre du Programme des Contrats Fédéraux ? **Non. Vous pouvez déposer une soumission si votre compagnie n'est pas nommée dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi. En signant les attestations de la Partie 5, vous attester que vous n'êtes pas nommé.**



B. MODIFICATION AU CONTRAT

PIÈCE JOINTE 1- CRITÈRES D'ÉVALUATION

1.1 CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Remplacer Exigences Obligatoire O1 par :

N° de l'exigence	Exigences Obligatoires	N° DE PAGE DE LA SOUMISSION	Réussite/échec
O1	<p>Pour le volet A) Le Programme de leadership avancé La ou les ressource(s) proposée(s) doivent posséder trois (3) ans (aucune obligation d'être à temps plein) d'expertise en perfectionnement des compétences en leadership, acquis au cours des cinq (5) dernières années.</p> <ul style="list-style-type: none">Copies des curriculum vitae (CV)		

AJOUTER

N° de l'exigence	Exigences Obligatoires	N° DE PAGE DE LA SOUMISSION	Réussite/échec
O4	<p>Pour le volet B) Le Programme de formation en communication La ou les ressource(s) proposée(s) doivent posséder trois (3) ans (aucune obligation d'être à temps plein) d'expertise en perfectionnement des compétences en leadership, acquis au cours des cinq (5) dernières années.</p> <ul style="list-style-type: none">Copies des curriculum vitae (CV)		